

Bruxelles, 13 Juin 2017

Note aux réviseurs agréés

Note 2017-7

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

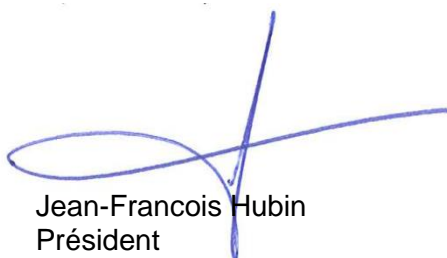
Concerne : Actualisation des modèles de rapport dans le cadre du reporting prudentiel FSMA

Avec l'aide de groupe de travail concerné et du secrétariat scientifique, le Conseil d'Administration a actualisé les modèles de rapport existants.

Les modèles de rapport sont uniquement fournis à titre illustratif. Il est impossible d'énumérer tous les faits dont les réviseurs agréés doivent tenir compte lors de la rédaction de leurs rapports. Les réviseurs agréés doivent faire appel à leur jugement professionnel pour déterminer le type d'opinion à formuler et les constatations qu'ils estiment devoir porter à l'attention des autorités prudentielles.

Toutes les modèles de rapports BNB se trouve sur :
<http://www.icci.be/fr/publicaties/Pages/default.aspx>.

N'hésitez à m'adresser, ou à un autre membre du Conseil d'administration ou à Ingrid DE POORTER (ingrid.depoorter@irefi-iraif.be), vos éventuelles questions ou remarques à propos du contenu de la présente communication.



Jean-Francois Hubin
Président